



Reporter date jugement????

Par **Roma**, le **12/07/2011** à **09:25**

Bonjour,rn Je dois passer au tribunal courant Novembre pour une récidive d'alcool au volant. Je ne peux passer un stage de récupération des points que en Décembre. Etant donné que je suis en permis probatoire, je voudrai savoir si il y aurai éventuellement une façon telle qu'elle soit de repousser la date du tribunal. Merci pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **12/07/2011** à **11:01**

Bonjour,rnrnMerci d'indiquer les infos suivantes :rn- date exacte de votre permis :rn- permis par AAC ou en formule normale :rn- date du jugement précédent pour conduite sous alcool :rnrnA réception de ces infos, nous vous dirons si vous avez possibilité, ou non, de sauver votre permis.